

Page : 1/14

Révision: 01.05.2022

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

Numéro de la fiche de données de sécurité : XXP015411

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Le produit est destiné à un usage professionnel ou grand public. **Emploi de la substance / du mélange** Mastic polyuréthane

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

SAINT-GOBAIN WEBER France

2/4 Rue Marco Polo

ZAC des Portes de Sucy

F-94370 SUCY EN BRIÉ

Phone: +33 1 49 82 83 00

www.weber.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Le numéro ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



(suite page 2)



Page : 2/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

(suite de la page 1)
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Lact. H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Aquatic Chronic 4 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger







GHS02 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

alcanes, C14-17, chlorés

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

11000	A1 'C ' 1 1 C'
H332	Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

Indications complémentaires:

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

Il est conseillé aux personnes souffrant dasthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

(suite page 3)



Page: 3/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

(suite de la page 2)

Révision: 01.05.2022

Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT:

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

vPvB:

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux :		
CAS: 9016-87-9 Numéro CE: 618-498-9	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2;H315: C ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1 % STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %	≥ 25 – < 50°
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Numéro index: 603-019-00-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37-xxxx	Dimethylether Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥ 10 – < 25°
CAS: 85535-85-9 EINECS: 287-477-0 Numéro index: 602-095-00-X Reg.nr.: 01-2119519269-33-xxxx	alcanes, C14-17, chlorés Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Lact., H362, EUH066 PBT; vPvB	≥ 10 – < 25°
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥ 5 – < 10%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane liquéfié Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥ 1 – < 5%

(suite page 4)



Page : 4/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

(suite de la page 3)

CAS: 1244733-77-4
Numéro CE: 807-935-0
Reg.nr.: 01-2119486772-26-xxxx

Acute Tox. 4, H302

SVHC

CAS: 85535-85-9 | alcanes, C14-17, chlorés

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

maiotatione complementation in our le libolie des principes de noque olicos, se referer du oriapia-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:

Eloigner immédiatement la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas de malaise du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche de données de sécurité.

Demander immédiatement conseil à un médecin

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation : Apporter de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Enlever les gants, les vêtements, les chaussures, etc. contaminés. Laver soigneusement les vêtements, les chaussures, les montres, les bijoux, etc. avant de les réutiliser.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent,

consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation de la peau

Irritation du tissu oculaire, larmoiement

Troubles asthmatiques

Dyspnée

Manifestations allergiques

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

(suite page 5)



Page : 5/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

(suite de la page 4)

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité :

Porter un vêtement de protection intégral.

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à

l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux

directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer

dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Eviter le contact avec la peau et les yeux

Eviter l'inhalation de vapeurs

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface

et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Laisser le produit se solidifier, recueillir mécaniquement.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre,

consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ne pas respirer les vapeurs

N'employer que dans des secteurs bien aérés

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires

et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par

exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler,

même après usage.

(suite page 6)



Page : 6/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

(suite de la page 5)

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Empêcher la pénétration dans le sol.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

A conserver à l'abri d'acides (forts) et bases (fortes).

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de

pression et un risque d'éclatement.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants

Température de stockage recommandée : < 50°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL			
CAS: 115-10-6 Dimethylether			
Inhalatoire Derived No Effect Level 1.894 mg/m³ (worker systemic long term value)			
		471 mg/m³ (consumer systemic long term value)	
CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés			
Oral	Derived No Effect Level	0,58 mg/kgxday (consumer systemic long term value)	
Dermique	Derived No Effect Level	47,9 mg/kgxday (worker systemic long term value)	
		28,75 mg/kgxday (consumer systemic long term value)	
Inhalatoire	Derived No Effect Level	6,7 mg/m³ (worker systemic long term value)	
		2 mg/m³ (consumer systemic long term value)	

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

CAS: 115-10-6 Dimethylether

VLEP Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 7)



Page : 7/14

(suite de la page 6)

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le brouillard.

Assurer une ventilation appropriée durant l'utilisation.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la

ventilation est insuffisante.

Protection des mains: Gants de protection contre les produits chimiques (Standard EN 374-1)

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection (norme EN 166) Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps: Vêtement de protection résistants aux produits chimiques (EN 14605)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Couleur : selon spécifications du produit

Odeur :non caractéristiqueSeuil olfactif:Non déterminé.Point de fusion :non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition non applicable, s'agissant d'un aérosol Inflammabilité Aérosol extrêmement inflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure : Non déterminé. supérieure : Non déterminé.

Point d'éclair non applicable, s'agissant d'un aérosol

Température d'inflammation : Non déterminé.
Température de décomposition : Non déterminé.
pH Non déterminé.

Viscosité:

Viscosité cinématique Non déterminé. dynamique : Non déterminé.

Solubilité

l'eau : Non déterminé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé. Pression de vapeur : Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

Densité :non déterminéeDensité relative.Non déterminé.Densité de vapeur:Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: aérosol

(suite page 8)



Page : 8/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

(suite de la page 7)

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité.

Température d'auto-inflammationLe produit ne s'enflamme pas spontanément.

 Danger d'explosion :
 Non déterminé.

 EU-VOC (%)
 23,41-24,06 %

 EU-VOC (g/L)
 222,35-228,57 g/l

Changement d'état

Point/l'intervalle de ramollissement

Propriétés comburantesVitesse d'évaporation.
Non déterminé.
Non applicable.

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles néant Gaz inflammables néant

Aérosols

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz comburants néant Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant

inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Décomposition thermique / Conditions à éviter: Stable à température ambiante

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation

Réactions aux acides puissants et aux alcalis

En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de

la haute pression de vapeur.

10.4 Conditions à éviter

Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues ou toute autre source d'inflammation.

(suite page 9)



Page : 9/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

(suite de la page 8)

10.5 Matières incompatibles:

Acides forts et bases fortes.

Sources de chaleur

Sources d'ignition

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë:

Nocif par inhalation.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composar	nt	Type	Valeur	Espèce
Inhalatoire	LC50/4 h	4,852 mg/l (Calcı	ulation)	
CAS: 9016	-87-9 diis	ocyanate de diph	énylmétha	ne, isomères et homologues
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (R	at)	
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (I	Rabbit)	
Inhalatoire	LC50/4 h	0,49 mg/l (Rat)		
CAS: 8553	5-85-9 alc	anes, C14-17, ch	lorés	
Oral	LD50	>4.000 mg/kg (R	at)	

de la peau:

Provoque une irritation cutanée.

des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation:

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

FR



Page : 10/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation					
CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues					
LC0/96h	C0/96h >1.000 mg/l (Fish)				
EC50/24h	EC50/24h >1.000 mg/l (Daphnia magna)				
CAS: 85535-	CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés				
LC50/96h	>5.000 mg/l (Fish)				
EC50/48h	EC50/48h 0,00059 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)				
EC50/72h	EC50/72h 3,2 mg/l (Selenastrum capricornutum (Green algae))				
NOEC (21d)	0,01 mg/l (Daphnia magna)				

- 12.2 Persistance et dégradabilité Contains not easily biodegradable components.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Contient des composants qui adsorbent au sol
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT:	
CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés	
vPvB:	
CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés	

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Remarque : Nocif pour les poissons. Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou

les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

		·
	08 05 01*	déchets d'isocyanates
Ī	16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
	15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Ī	HP3	Inflammable
ſ	HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

(suite page 11)



Page : 11/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

		(suite de la page 10)
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration	
HP7	Cancérogène	
HP13	Sensibilisant	
HP14	Écotoxique	

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Evacuation conformément aux règlementations locales/nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR 1950 AÉROSOLS IMDG AEROSOLS

IATA AEROSOLS, flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe2 5F Gaz.Étiquette2.1

IMDG, IATA



Class 2.1 Gaz. Label 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnementNon applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Gaz.

Indice Kemler:

No EMS: F-D,S-U

Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:

Category C, Clear of living quarters.

Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of

1 litre:

(suite page 12)



Page : 12/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

	(suite de la page 1
	Segregation as for class 9. Stow "separated fron class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision class 2.
14.7 Transport maritime en vrac conform	nément
aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transpo	rt:
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ)	1L Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	2 D
IMDG Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ)	1L Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2010/75/EU on industrial emissions (cf. VOC section 9)

Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH) (Candidate List, Annexes XIV and XVII)

Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)

Regulation (EU) 2020/878 (amending REACH Annex II on the compilation of safety data sheets)

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. section 2

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Restriction: 3, 40, 56, 74

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 13)



Page : 13/14

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

(suite de la page 12)

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

BG-Merkblätter:

Substances of Very High Concern (SVHC) d'après le règlement REACH, Article 57 :

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département Sécurité produits

Contact: Monsieur Laurent Pauget: Tél.: 04 74 52 58 92

Date de la version précédente: 24.12.2021 Numéro de la version précédente: 4

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

(suite page 14)



Page: 14/14

(suite de la page 13)

Date d'impression : 01.05.2022 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 01.05.2022

Nom du produit WEBER MOUSSE PU

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables - Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression - Gaz comprimé

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité - Catégorie 2

Lact.: Toxicité pour la reproduction – effets sur ou via l'allaitement STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.